

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ SELON LA DIRECTIVE CE 91/155

Version : 08/2014

Page 1 sur 2

## OBST Acide Citrique

### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identification de la substance/préparation : **OBST Acide Citrique**

1.2. Utilisation de la substance/préparation : Produit utilisé pour l'acidification chimique du vin ou pour son action stabilisante en particulier pour limiter les risques de casse ferrique.

1.3. Identification de la société/entreprise :

Entreprise: Laboratoire OBST

Adresse: Le Darroux - 69460 Saint Etienne des Oullières - FRANCE

Numéro de Téléphone: + 334 74 03 50 82

Fax: + 334 74 03 44 88

E-mail: contact@laboratoire-obst.com

www.laboratoire-obst.com

1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Antipoison de Lyon : +334 72 11 69 11.

### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

L'acide citrique peut provoquer de légères irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires

### 3 - COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Acide citrique monohydraté ou acide hydroxy-2 propane tricarboxilique 1-2-3 monohydraté (C6 H8 O7 H2O – PM 210,1)

N° CAS : 5949-29-1

Additif alimentaire : E330

### 4 - PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 5 minutes

En cas d'ingestion : Consulter un médecin

### 5 - MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Utiliser des extincteurs à eau ou gaz carbonique.

### 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Passer l'aspirateur ou balayer. Passer l'aspirateur ou balayer.

Laver à grande eau en neutralisant avec du carbonate de sodium.

### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Porter des gants et des lunettes.

Stockage : Dans son emballage d'origine hermétique.

Ne pas utiliser de récipients métalliques.

### 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des voies respiratoires : Porter un masque à gaz.

Protections des yeux : Porter des lunettes.

Protection des mains : Porter des gants.

### 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre cristalline translucide

Odeur : inodore.

Point de fusion : 400°C

Densité relative : 1,542

Soluble dans l'eau et dans l'alcool

### 10 - STABILITE ET REACTIVITE

Chimiquement stable pendant plusieurs années dès lors qu'il est stocké dans un endroit sec et frais.

Peut réagir avec des solutions alcalines.

Les solutions en contact avec des surfaces métalliques réactives, peuvent provoquer la formation d'hydrogène qui peut entraîner la formation de mélange explosif.

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ SELON LA DIRECTIVE CE 91/155

Version : 08/2014

Page 2 sur 2

## OBST Acide Citrique

### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL 50 (sur rat) 11.7 mg/ Kg.

Additif alimentaire.

### 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Non concerné.

### 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Neutraliser en solution diluée avec di carbonate de calcium.

Se référer aux dispositions locales en vigueur.

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses.

### 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des matières dangereuses.

Se conformer à toute autre disposition nationale en vigueur.

### 16 - AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »